



**Europäisches Patentamt**  
**European Patent Office**  
**Office européen des brevets**



⑪ Numéro de publication : **0 665 524 A1**

12

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : 95400100.4

⑤1 Int. Cl.<sup>6</sup> : **G09F 15/00, G09F 13/04,**  
**A47G 1/06**

② Date de dépôt : 19.01.95

③0 Priorité : 28.01.94 FR 9400989

④ Date de publication de la demande :  
**02.08.95 Bulletin 95/31**

84) Etats contractants désignés :  
**AT BE CH DE DK ES FR GB GR IE IT LI LU MC  
NL PT SE**

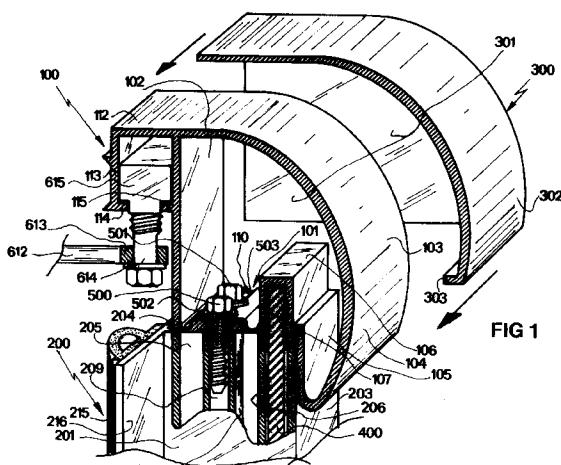
(71) **Demandeur : EMAILLERIES DE BLANC  
MISSERON A. AUBECQ  
Rue des Déportés  
F-59154 Crespin (FR)**

72 Inventeur : **Dekens, Roger, Gérard**  
**Résidence "Les Vanneaux"**  
**F-59920 Quievrechain (Nord) (FR)**  
Inventeur : **Corbel, Frédéric, André**  
**36 rue Valmy Coquelet**  
**F-59243 Quarouble (Nord) (FR)**  
Inventeur : **Gournay, Alain Marcel**  
**Résidence "La Houblonnière",**  
**Apt. 46**  
**Rue des Fusillés, F-59160 Lomme (FR)**  
Inventeur : **Hellebuyck, Christophe Michel**  
**Emile**  
**20 Allée Claude Chappe**  
**F-59130 Lambersart (Nord) (FR)**

54) Objet tel qu'une vitrine comprenant un cadre polygonal forme de profiles.

57 L'objet comprend un cadre en forme de polygone dont les côtés sont formés par des profilés assemblés déterminant une zone centrale éventuellement munie d'un panneau.

Il est caractérisé en ce que les profilés (100-200) ont des extrémités à coupe droite et en ce que des premiers (100) profilés s'étendent jusqu'à l'extérieur de seconds profilés (200), recouvrent les extrémités de ces seconds profilés (200) et possèdent un rebord longitudinal (104) qui s'étend devant lesdits seconds profilés (200) en masquant le bord de leur extrémité, des moyens (110-500-501-208-209) étant prévus pour réunir deux à deux un premier profilé (100) et un second profilé (200).



EP 0 665 524 A1

On connaît déjà des objets qui comprennent un cadre polygonal déterminant une zone centrale.

Le cadre peut être appliqué directement contre une structure extérieure telle qu'une paroi, ou bien présenter un panneau.

La zone centrale peut être destinée à l'écriture (cas d'un tableau) ou à l'affichage (cas d'une vitrine).

Lorsque l'objet est une vitrine, il est fréquent de prévoir une porte permettant d'isoler et de protéger les éléments affichés : horaires, notes de service, avis de toutes espèces, etc.

Quelle que soit l'application envisagée, le problème essentiel à résoudre est celui de l'assemblage des profilés car cela conditionne la présentation de l'objet terminé et, jusqu'à maintenant, ce problème n'est résolu qu'imparfaitement car les solutions connues prévoient un assemblage dit "à onglet", ce qui signifie que pour un objet quadrangulaire, deux profilés adjacents doivent être coupés selon un angle de 45° chacun pour reconstituer un angle de 90°.

Cette coupe oblique est une complication qui, en plus, provoque des chutes.

La présente invention remédie principalement à cet inconvénient en permettant des assemblages à coupe droite.

A cette fin, l'invention concerne un objet comprenant un cadre en forme de polygone dont les côtés sont formés par des profilés assemblés déterminant une zone centrale éventuellement munie d'un panneau, caractérisé en ce que les profilés ont des extrémités à coupe droite et en ce que des premiers profilés s'étendent jusqu'à l'extérieur de seconds profilés, recouvrent les extrémités de ces seconds profilés et possèdent un rebord longitudinal qui s'étend devant lesdits seconds profilés en masquant le bord de leur extrémité, des moyens étant prévus pour réunir deux à deux un premier profilé et un second profilé.

Selon d'autres caractéristiques de l'invention :

- un cache est assujetti par-dessus chacune des extrémités des premiers profilés, cache qui comprend une paroi pleine s'étendant devant lesdits premiers profilés en masquant leur extrémité tout entière.
- les moyens prévus pour réunir les profilés deux à deux sont constitués par des organes d'assemblage tels que des boulons engagés à l'intérieur d'un premier profilé par chacune de ses extrémités dans une fente déterminée par deux ailes longitudinales qui se font face, la tête de chaque boulon reposant sur lesdites ailes, de préférence avec interposition d'une rondelle, tandis que la tige filetée s'étend par la fente, en regard d'autant de logements longitudinaux d'un second profilé qu'il y a de boulons, afin que chacun de ceux-ci coopère avec un logement éventuellement taraudé;
- l'objet possède des organes de fixation à une structure extérieure à l'objet, telle qu'une paroi

de bâtiment, par rapport à laquelle il est monté pivotant entre une position de fermeture dans laquelle il est situé contre la structure et une position d'ouverture dans laquelle il fait un angle par rapport à cette structure, afin de permettre d'accéder à la zone centrale;

- l'objet possède des organes de fixation à une structure qui fait partie de l'objet, telle qu'un support par rapport auquel il est monté pivotant entre une position de fermeture dans laquelle il est situé contre le support et une position d'ouverture dans laquelle il fait un angle par rapport à ce support, afin de permettre d'accéder à la zone centrale;
- un joint au moins est interposé entre l'objet et le support;
- le support possède des organes de fixation à une structure extérieure à l'objet, qui sont situés au droit d'au moins un profilé, afin d'être masqués et dissimulés par lui lorsque l'objet est en position de fermeture;
- certains des profilés au moins présentent deux ailes longitudinales parallèles qui déterminent une feuillure destinée à recevoir un panneau avantageusement transparent;
- certains au moins des profilés possèdent des ailes longitudinales parallèles qui déterminent des feuillures destinées à recevoir des panneaux coulissants avantageusement transparents;
- certains des profilés au moins présentent deux ailes longitudinales parallèles qui déterminent une feuillure destinée à recevoir un panneau de fond situé au plus près de la structure;
- certains au moins des profilés présentent deux ailes longitudinales parallèles qui déterminent une feuillure destinée à recevoir un panneau de présentation situé devant le panneau de fond;
- l'une des ailes est commune à la feuillure du panneau de fond et à la feuillure du panneau de présentation.

L'invention sera mieux comprise par la description détaillée ci-après faite en référence au dessin annexé. Bien entendu, la description et le dessin ne sont donnés qu'à titre d'exemple indicatif et non limitatif.

La figure 1 est une vue schématique partielle en coupe et en perspective montrant la structure de deux profilés conformes à l'invention, ainsi qu'un exemple d'assemblage de ces deux profilés, un cadre quadrangulaire entier comprenant quatre profilés.

La figure 2 est une vue schématique du profilé vertical de la figure 1.

La figure 3 est une vue schématique d'un support conforme à l'invention, devant être fixé à une paroi verticale et auquel le cadre conforme à l'invention doit être articulé.

La figure 4 est une vue schématique montrant deux profilés assemblés, faisant partie d'un support conforme à l'invention.

Les figures 5, 6 et 7 sont des vues schématiques partielles montrant, dans trois positions relatives différentes, un cadre conforme à l'invention articulé à un support fixé à une paroi.

La figure 8 est une vue schématique montrant un mode de réalisation de l'invention selon lequel le cadre est rendu solidaire d'une paroi et possède deux portes coulissantes.

En se reportant au dessin, on voit qu'un objet conforme à l'invention comprend des profilés destinés à être assemblés en vue de constituer un cadre quadrangulaire.

Tous les profilés ont une extrémité à coupe droite, c'est-à-dire que les plans dans lesquels se trouvent leurs extrémités sont perpendiculaires à l'axe de profilé lui-même.

Avec l'exemple représenté, deux premiers profilés 100 sont disposés horizontalement, à la partie supérieure et à la partie inférieure. Sur les figures 1 à 7, on n'a représenté que le profilé 100 supérieur, alors que sur la figure 8 on a représenté le profilé 100 supérieur et le profilé 100 inférieur, ce qui permet de constater qu'ils sont tous deux identiques et sont simplement placés face à face pour être parfaitement symétriques.

Des seconds profilés 200 sont disposés verticalement aux extrémités des premiers profilés 100, ce qui complète le quadrilatère constituant le cadre.

Sur les dessins, on n'a représenté qu'un seul profilé 200 mais les deux profilés étant identiques, ce qui est vrai pour l'un est vrai pour l'autre et, de même que pour les profilés 100, les deux profilés latéraux verticaux 200 sont placés face à face pour être parfaitement symétriques.

Les seconds profilés 200 sont mis en butée directe contre une face 101 des premiers profilés 100 de telle manière que les premiers profilés 100 s'étendent jusqu'à l'extérieur des seconds profilés 200.

Les faces 101 sont donc placées du côté intérieur du cadre, l'une étant sous le profilé 100 supérieur et l'autre sur le profilé 100 inférieur.

La face 101 est solidaire d'une paroi verticale 102 aboutissant à une partie courbe 103 qui revient vers l'avant du profilé 100, au-delà du plan de la face 101 afin de former un rebord 104 qui se place devant les seconds profilés 200, transversalement à eux, en masquant le bord de leur extrémité, c'est-à-dire leur coupe, et en s'opposant au pivotement accidentel des seconds profilés verticaux 200.

Le rebord 104 a un prolongement vertical interne 105 qui constitue l'un des côtés d'une feuillure complétée par un fond 106 et un second côté 107 qui se raccorde à la face 101.

En vue de la fixation du premier profilé 100 à un second profilé 200, comme on le décrira plus loin, la

face 101 possède une fente longitudinale 110 créée au milieu de ladite face 101, laquelle présente ainsi deux ailes qui se font face et qui sont en surpasseur par rapport aux autres faces.

5 Afin de donner au cadre une bonne finition, il faut masquer aussi l'extrémité libre des premiers profilés 100.

Pour cela, on utilise un cache 300 qui comprend une paroi verticale pleine 301 et un bandeau frontal 302 muni d'un rebord 303. Le cache 300 ne comprend pas de fond horizontal mais un espace vide dans lequel se place un second profilé 200.

10 Le cache 300 s'emboîte sur l'extrémité d'un premier profilé 100 et comprend des moyens de positionnement et de fixation. Il peut s'agir de picots (non représentés) qui se placent à des endroits du premier profilé 100 où ils peuvent être retenus par coincement.

15 On peut, également, compléter la fixation en collant le cache sur le premier profilé 1 mais, alors, le démontage peut être difficile, voire interdit.

20 Chaque second profilé 200 présente une face extérieure 201, une face intérieure 202, une face frontale 203 et une face arrière 204, déterminant un espace central 205.

25 La face intérieure 202 présente une feuillure formée par une paroi 206 et un fond 207, cette feuillure correspondant à la feuillure 105-106-107 du premier profilé 100.

30 A l'intérieur de l'espace central 205, se trouvent deux canaux longitudinaux 208 et 209.

Ici, la face extérieure 201 présente un prolongement 210 et la face arrière 204 un prolongement 211.

35 Un panneau transparent 400 est engagé dans les feuillures 105-106-107 des profilés 100 et dans les feuillures 203-206-207 des profilés 200, puis les profilés sont assemblés au moyen de boulons 500 et 501 engagés dans la fente 110 des profilés 100 et vissés dans les canaux 208 et 209 des profilés 200, de préférence avec interposition de rondelles 502 et 503 entre les deux ailes de la face 101 longeant la fente 110 et les têtes des boulons 500 et 501.

40 On accède à l'emplacement des boulons 500 et 501 par l'extrémité ouverte des profilés 100 et l'on emboîte le cache 300 après serrage des boulons.

45 Ce montage est réalisé aux extrémités de tous les profilés pour réaliser un cadre quadrangulaire complet, muni d'une panneau de protection transparent 400.

50 Le cadre peut être fixé directement à une structure quelconque extérieure à l'objet proprement dit, par exemple à une paroi de bâtiment qui apparaît dans la zone centrale déterminée par le cadre..

55 On peut alors afficher des documents directement sur cette paroi, revêtue ou pas, les documents étant à l'abri du vent et inaccessibles à l'arrachage malveillant.

Mais on comprend que cette solution simpliste

est malcommode et qu'il est bien préférable de prévoir un accès simple à la zone centrale en rendant le cadre mobile par rapport à cette structure extérieure, directement ou avec interposition d'un support

Pour cela, une solution pratique consiste à rendre le cadre pivotant par rapport à la structure. Il est à la portée de l'homme de métier de réaliser soit une articulation selon un axe vertical, soit une articulation selon un axe horizontal.

Ici, on a choisi d'illustrer l'invention avec une articulation selon un côté vertical, par rapport à un support spécialement conçu et fixé à une structure extérieure telle qu'une paroi verticale.

En se reportant aux figures 3 et 4, on voit qu'un support conforme à l'invention est lui aussi constitué d'un cadre formé par l'assemblage de quatre profilés. Sur la figure 3 on n'a représenté qu'un seul profilé horizontal supérieur, mais sur la figure 4 on a représenté en outre un profilé vertical et l'on a schématisé la liaison articulée du cadre des figures 1 et 2 et de ce support.

Le support comprend deux profilés horizontaux 600 inversés et symétriques, présentant chacun d'une part un flanc vertical continu 601 percé de trous pour sa fixation à une paroi A au moyen de vis 602, et d'autre part une aile horizontale 603.

L'aile 603 présente un prolongement supérieur 604 parallèle au flanc 601. Tous deux portent des ailes 605 et 606 déterminant deux feuillures qui se font face et dont on décrira plus loin l'utilité.

Par ailleurs, l'aile 603 présente aussi un prolongement inférieur 607 et une aile 608 déterminant ensemble une feuillure.

Afin d'assurer la rigidité et l'indéformabilité de l'aile 603, celle-ci possède un appui longitudinal formé par deux segments vertical 609 et horizontal 610 en butée contre la paroi A.

Les feuillures 605-606 reçoivent une platine 611 fixée par tous moyens à la portée de l'homme de métier, d'un bras d'articulation 612 ayant une embase 613 reliée au premier profilé 100 par un pivot 614 (figure 1).

Afin de recevoir le pivot 614, le premier profilé 100 présente un prolongement arrière supérieur 112 solidaire d'une extension verticale 113 qui porte une aile longitudinale 114, située en regard d'une autre aile longitudinale 115 prévue sur la face arrière de la paroi verticale 102. Sur ces deux ailes 114 et 115, on place une noix 615 ayant un trou taraudé pour recevoir le pivot fileté 614.

Le même montage est réalisé à la partie basse de l'objet, afin que les pivots supérieur et inférieur soient alignés et constituent un axe d'articulation vertical du cadre 100-200-300 par rapport au support fixé au mur.

La feuillure 607-603-608 est destinée à recevoir un panneau central de présentation 618, visible à travers le panneau transparent 400 et destiné à recevoir

des documents ou petits objets à exposer.

Il peut s'agir, notamment, d'un panneau en bois, en aggloméré, en liège, ou tout autre matériau ad hoc.

Si la surface de la paroi A s'y prête, on peut exclure le panneau 618.

Sur la figure 4, on voit qu'un profilé vertical 700 est assujetti au profilé 600 au moyen d'une équerre 620 fixée par des vis ou rivets de tout type connu et passant à l'extérieur du profilé 700 et à l'extérieur de l'aile 603.

Le profilé 700 présente une face extérieure 701 portant deux ailes longitudinales continues 702 et 703 déterminant une feuillure située dans l'alignement de la feuillure 603-607-608 et devant recevoir le panneau de présentation éventuel 618.

On remarque que l'aile 608 et le segment 610 forment une feuillure, l'aile 608 contribuant donc, à elle seule, à former deux feuillures voisines.

La feuillure 608-603-610 est moins large que la feuillure 607-603-608 et peut servir à recevoir un panneau de fond 619 participant à la rigidité et à la solidité du support tout entier.

On a représenté ce panneau de fond 619 éventuel sur les figures 5 à 7 et l'on voit qu'il est placé au plus près de la structure A, alors que le panneau de présentation 618 est placé devant lui et le dissimule.

Bien entendu, on peut aussi éliminer le panneau de présentation 618 et conserver le panneau de fond 619 si celui-ci a une présentation convenable, ce qui est le cas avec une tôle émaillée par exemple.

La figure 5 représente la position dite "de fermeture", dans laquelle le cadre 100-200-300 est appliqué contre le support 600-700, position dans laquelle il peut être verrouillé par tout moyen connu.

On remarque la présence d'un joint flexible 215 fixé à un prolongement 216 de la face arrière 204, qui est intercalé entre ce prolongement 216, pivotant, et la face extérieure 703 du profilé vertical 700 fixe.

En prévoyant un joint analogue sur le profilé vertical 700 apposé au précédent, on obtient une bonne étanchéité de l'objet car en partie haute, le profilé horizontal 100 est en surplomb du profilé 600 et le prolongement 604 empêche la pénétration de l'eau de pluie, par exemple.

Les trous ménagés dans le profilé horizontal 600 en vue de sa fixation sont positionnés de telle sorte que les vis 602 soient totalement masquées par le cadre quand celui-ci est dans la position de fermeture de la figure 5.

Cela garantit la sécurité de l'objet qui ne peut pas être démonté si le cadre n'est pas ouvert, celui-ci pouvant être muni d'une serrure de tout type connu.

Sur la figure 6, on voit que le cadre a été en partie ouvert, ce qui signifie qu'il a été déverrouillé et qu'on l'a fait pivoter selon l'axe des pivots 614.

Sur la figure 7, le cadre est en position d'ouverture complète, à 90° par rapport au plan général du support fixé à la paroi A.

En se reportant maintenant à la figure 8, on voit un mode de réalisation particulier de l'invention selon lequel l'objet a des portes coulissantes au lieu d'être monté pivotant.

Les mêmes éléments portent les mêmes références et ne seront donc pas décrits à nouveau.

Sur la paroi A, on fixe d'abord un support comprenant un panneau central 800, une équerre horizontale supérieure 801 et un profilé inférieur en U 802.

Au moyen de vis 803, on fixe en même temps l'équerre 801 et la partie supérieure du panneau central 800.

Au moyen de vis 804, on fixe en même temps le profilé en U 802 par sa branche centrale et la partie inférieure du panneau central 800.

Le profilé 100 inférieur reçoit un profilé en U 120 fixé à la paroi verticale 102 par sa branche centrale au moyen de rivets 121 par exemple.

Les branches latérales des profilés en U 802 et 120 sont traversées de trous alignés destinés à recevoir une broche 805.

Par ailleurs, sous la face 101 des profilés horizontaux 100, sont collés des chemins de glissement 124 et 125 de type connu, réalisés en matière synthétique et présentant chacun deux feuillures 126 et 127.

Au moment du montage de l'objet, c'est-à-dire au moment où l'on assemble les profilés entre eux, on insère deux panneaux transparents 900 et 901 dont la largeur est sensiblement égale à la moitié de celle de l'objet, pour constituer des portes coulissantes de type bien connu en soi.

La mise en place de l'objet se fait de la manière suivante :

Après avoir fixé le support 800-801-802 au moyen des vis 803 et 804, on présente le cadre entièrement terminé et muni des panneaux 900 et 901 en position légèrement inclinée, de manière à placer l'extension verticale 113 entre la paroi A et l'équerre 801.

Quand le cadre se trouve ainsi bien accroché, on ramène sa partie inférieure vers la paroi A, jusqu'à ce que le profilé en U 120 soit en butée par sa branche supérieure contre le panneau central 800, et donc en-dessous du profilé en U 802 fixé à la paroi A.

Dans cette position, les trous des deux profilés sont alignés et il est possible, par l'intérieur de l'objet maintenu portes ouvertes, d'introduire une ou plusieurs broches 805.

Quand les portes coulissantes 900 et 901 sont en position de fermeture, elles peuvent être verrouillées par tout moyen connu, ce qui rend les broches 805 inaccessibles.

On ne peut alors pas démonter l'objet car on ne peut ni le soulever puisque le profilé 120 est sous le profilé fixe 802, ni le tirer vers l'avant puisque l'extension 113 est derrière l'équerre 801 et que les broches 805 sont engagées dans les trous des profilés en U.

## Revendications

5 1- Objet comprenant un cadre en forme de polygone dont les côtés sont formés par des profilés assemblés déterminant une zone centrale éventuellement munie d'un panneau, caractérisé en ce que les profilés ont des extrémités à coupe droite et en ce que des premiers profilés s'étendent jusqu'à l'extérieur de seconds profilés, recouvrent les extrémités de ces seconds profilés et possèdent un rebord longitudinal qui s'étend devant lesdits seconds profilés en masquant le bord de leur extrémité, des moyens étant prévus pour réunir deux à deux un premier profilé et un second profilé.

10 15 2- Objet selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'un cache est assujetti par-dessus chacune des extrémités des premiers profilés, cache qui comprend une paroi pleine s'étendant devant lesdits premiers profilés en masquant leur extrémité tout entière.

20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100 105 110 115 120 125 130 135 140 145 150 155 160 165 170 175 180 185 190 195 200 205 210 215 220 225 230 235 240 245 250 255 260 265 270 275 280 285 290 295 300 305 310 315 320 325 330 335 340 345 350 355 360 365 370 375 380 385 390 395 400 405 410 415 420 425 430 435 440 445 450 455 460 465 470 475 480 485 490 495 500 505 510 515 520 525 530 535 540 545 550 555 560 565 570 575 580 585 590 595 600 605 610 615 620 625 630 635 640 645 650 655 660 665 670 675 680 685 690 695 700 705 710 715 720 725 730 735 740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800 805 810 815 820 825 830 835 840 845 850 855 860 865 870 875 880 885 890 895 900 905 910 915 920 925 930 935 940 945 950 955 960 965 970 975 980 985 990 995 1000 1005 1010 1015 1020 1025 1030 1035 1040 1045 1050 1055 1060 1065 1070 1075 1080 1085 1090 1095 1100 1105 1110 1115 1120 1125 1130 1135 1140 1145 1150 1155 1160 1165 1170 1175 1180 1185 1190 1195 1200 1205 1210 1215 1220 1225 1230 1235 1240 1245 1250 1255 1260 1265 1270 1275 1280 1285 1290 1295 1300 1305 1310 1315 1320 1325 1330 1335 1340 1345 1350 1355 1360 1365 1370 1375 1380 1385 1390 1395 1400 1405 1410 1415 1420 1425 1430 1435 1440 1445 1450 1455 1460 1465 1470 1475 1480 1485 1490 1495 1500 1505 1510 1515 1520 1525 1530 1535 1540 1545 1550 1555 1560 1565 1570 1575 1580 1585 1590 1595 1600 1605 1610 1615 1620 1625 1630 1635 1640 1645 1650 1655 1660 1665 1670 1675 1680 1685 1690 1695 1700 1705 1710 1715 1720 1725 1730 1735 1740 1745 1750 1755 1760 1765 1770 1775 1780 1785 1790 1795 1800 1805 1810 1815 1820 1825 1830 1835 1840 1845 1850 1855 1860 1865 1870 1875 1880 1885 1890 1895 1900 1905 1910 1915 1920 1925 1930 1935 1940 1945 1950 1955 1960 1965 1970 1975 1980 1985 1990 1995 2000 2005 2010 2015 2020 2025 2030 2035 2040 2045 2050 2055 2060 2065 2070 2075 2080 2085 2090 2095 2100 2105 2110 2115 2120 2125 2130 2135 2140 2145 2150 2155 2160 2165 2170 2175 2180 2185 2190 2195 2200 2205 2210 2215 2220 2225 2230 2235 2240 2245 2250 2255 2260 2265 2270 2275 2280 2285 2290 2295 2300 2305 2310 2315 2320 2325 2330 2335 2340 2345 2350 2355 2360 2365 2370 2375 2380 2385 2390 2395 2400 2405 2410 2415 2420 2425 2430 2435 2440 2445 2450 2455 2460 2465 2470 2475 2480 2485 2490 2495 2500 2505 2510 2515 2520 2525 2530 2535 2540 2545 2550 2555 2560 2565 2570 2575 2580 2585 2590 2595 2600 2605 2610 2615 2620 2625 2630 2635 2640 2645 2650 2655 2660 2665 2670 2675 2680 2685 2690 2695 2700 2705 2710 2715 2720 2725 2730 2735 2740 2745 2750 2755 2760 2765 2770 2775 2780 2785 2790 2795 2800 2805 2810 2815 2820 2825 2830 2835 2840 2845 2850 2855 2860 2865 2870 2875 2880 2885 2890 2895 2900 2905 2910 2915 2920 2925 2930 2935 2940 2945 2950 2955 2960 2965 2970 2975 2980 2985 2990 2995 3000 3005 3010 3015 3020 3025 3030 3035 3040 3045 3050 3055 3060 3065 3070 3075 3080 3085 3090 3095 3100 3105 3110 3115 3120 3125 3130 3135 3140 3145 3150 3155 3160 3165 3170 3175 3180 3185 3190 3195 3200 3205 3210 3215 3220 3225 3230 3235 3240 3245 3250 3255 3260 3265 3270 3275 3280 3285 3290 3295 3300 3305 3310 3315 3320 3325 3330 3335 3340 3345 3350 3355 3360 3365 3370 3375 3380 3385 3390 3395 3400 3405 3410 3415 3420 3425 3430 3435 3440 3445 3450 3455 3460 3465 3470 3475 3480 3485 3490 3495 3500 3505 3510 3515 3520 3525 3530 3535 3540 3545 3550 3555 3560 3565 3570 3575 3580 3585 3590 3595 3600 3605 3610 3615 3620 3625 3630 3635 3640 3645 3650 3655 3660 3665 3670 3675 3680 3685 3690 3695 3700 3705 3710 3715 3720 3725 3730 3735 3740 3745 3750 3755 3760 3765 3770 3775 3780 3785 3790 3795 3800 3805 3810 3815 3820 3825 3830 3835 3840 3845 3850 3855 3860 3865 3870 3875 3880 3885 3890 3895 3900 3905 3910 3915 3920 3925 3930 3935 3940 3945 3950 3955 3960 3965 3970 3975 3980 3985 3990 3995 4000 4005 4010 4015 4020 4025 4030 4035 4040 4045 4050 4055 4060 4065 4070 4075 4080 4085 4090 4095 4100 4105 4110 4115 4120 4125 4130 4135 4140 4145 4150 4155 4160 4165 4170 4175 4180 4185 4190 4195 4200 4205 4210 4215 4220 4225 4230 4235 4240 4245 4250 4255 4260 4265 4270 4275 4280 4285 4290 4295 4300 4305 4310 4315 4320 4325 4330 4335 4340 4345 4350 4355 4360 4365 4370 4375 4380 4385 4390 4395 4400 4405 4410 4415 4420 4425 4430 4435 4440 4445 4450 4455 4460 4465 4470 4475 4480 4485 4490 4495 4500 4505 4510 4515 4520 4525 4530 4535 4540 4545 4550 4555 4560 4565 4570 4575 4580 4585 4590 4595 4600 4605 4610 4615 4620 4625 4630 4635 4640 4645 4650 4655 4660 4665 4670 4675 4680 4685 4690 4695 4700 4705 4710 4715 4720 4725 4730 4735 4740 4745 4750 4755 4760 4765 4770 4775 4780 4785 4790 4795 4800 4805 4810 4815 4820 4825 4830 4835 4840 4845 4850 4855 4860 4865 4870 4875 4880 4885 4890 4895 4900 4905 4910 4915 4920 4925 4930 4935 4940 4945 4950 4955 4960 4965 4970 4975 4980 4985 4990 4995 5000 5005 5010 5015 5020 5025 5030 5035 5040 5045 5050 5055 5060 5065 5070 5075 5080 5085 5090 5095 5100 5105 5110 5115 5120 5125 5130 5135 5140 5145 5150 5155 5160 5165 5170 5175 5180 5185 5190 5195 5200 5205 5210 5215 5220 5225 5230 5235 5240 5245 5250 5255 5260 5265 5270 5275 5280 5285 5290 5295 5300 5305 5310 5315 5320 5325 5330 5335 5340 5345 5350 5355 5360 5365 5370 5375 5380 5385 5390 5395 5400 5405 5410 5415 5420 5425 5430 5435 5440 5445 5450 5455 5460 5465 5470 5475 5480 5485 5490 5495 5500 5505 5510 5515 5520 5525 5530 5535 5540 5545 5550 5555 5560 5565 5570 5575 5580 5585 5590 5595 5600 5605 5610 5615 5620 5625 5630 5635 5640 5645 5650 5655 5660 5665 5670 5675 5680 5685 5690 5695 5700 5705 5710 5715 5720 5725 5730 5735 5740 5745 5750 5755 5760 5765 5770 5775 5780 5785 5790 5795 5800 5805 5810 5815 5820 5825 5830 5835 5840 5845 5850 5855 5860 5865 5870 5875 5880 5885 5890 5895 5900 5905 5910 5915 5920 5925 5930 5935 5940 5945 5950 5955 5960 5965 5970 5975 5980 5985 5990 5995 6000 6005 6010 6015 6020 6025 6030 6035 6040 6045 6050 6055 6060 6065 6070 6075 6080 6085 6090 6095 6100 6105 6110 6115 6120 6125 6130 6135 6140 6145 6150 6155 6160 6165 6170 6175 6180 6185 6190 6195 6200 6205 6210 6215 6220 6225 6230 6235 6240 6245 6250 6255 6260 6265 6270 6275 6280 6285 6290 6295 6300 6305 6310 6315 6320 6325 6330 6335 6340 6345 6350 6355 6360 6365 6370 6375 6380 6385 6390 6395 6400 6405 6410 6415 6420 6425 6430 6435 6440 6445 6450 6455 6460 6465 6470 6475 6480 6485 6490 6495 6500 6505 6510 6515 6520 6525 6530 6535 6540 6545 6550 6555 6560 6565 6570 6575 6580 6585 6590 6595 6600 6605 6610 6615 6620 6625 6630 6635 6640 6645 6650 6655 6660 6665 6670 6675 6680 6685 6690 6695 6700 6705 6710 6715 6720 6725 6730 6735 6740 6745 6750 6755 6760 6765 6770 6775 6780 6785 6790 6795 6800 6805 6810 6815 6820 6825 6830 6835 6840 6845 6850 6855 6860 6865 6870 6875 6880 6885 6890 6895 6900 6905 6910 6915 6920 6925 6930 6935 6940 6945 6950 6955 6960 6965 6970 6975 6980 6985 6990 6995 7000 7005 7010 7015 7020 7025 7030 7035 7040 7045 7050 7055 7060 7065 7070 7075 7080 7085 7090 7095 7100 7105 7110 7115 7120 7125 7130 7135 7140 7145 7150 7155 7160 7165 7170 7175 7180 7185 7190 7195 7200 7205 7210 7215 7220 7225 7230 7235 7240 7245 7250 7255 7260 7265 7270 7275 7280 7285 7290 7295 7300 7305 7310 7315 7320 7325 7330 7335 7340 7345 7350 7355 7360 7365 7370 7375 7380 7385 7390 7395 7400 7405 7410 7415 7420 7425 7430 7435 7440 7445 7450 7455 7460 7465 7470 7475 7480 7485 7490 7495 7500 7505 7510 7515 7520 7525 7530 7535 7540 7545 7550 7555 7560 7565 7570 7575 7580 7585 7590 7595 7600 7605 7610 7615 7620 7625 7630 7635 7640 7645 7650 7655 7660 7665 7670 7675 7680 7685 7690 7695 7700 7705 7710 7715 7720 7725 7730 7735 7740 7745 7750 7755 7760 7765 7770 7775 7780 7785 7790 7795 7800 7805 7810 7815 7820 7825 7830 7835 7840 7845 7850 7855 7860 7865 7870 7875 7880 7885 7890 7895 7900 7905 7910 7915 7920 7925 7930 7935 7940 7945 7950 7955 7960 7965 7970 7975 7980 7985 7990 7995 8000 8005 8010 8015 8020 8025 8030 8035 8040 8045 8050 8055 8060 8065 8070 8075 8080 8085 8090 8095 8100 8105 8110 8115 8120 8125 8130 8135 8140 8145 8150 8155 8160 8165 8170 8175 8180 8185 8190 8195 8200 8205 8210 8215 8220 8225 8230 8235 8240 8245 8250 8255 8260 8265 8270 8275 8280 8285 8290 8295 8300 8305 8310 8315 8320 8325 8330 8335 8340 8345 8350 8355 8360 8365 8370 8375 8380 8385 8390 8395 8400 8405 8410 8415 8420 8425 8430 8435 8440 8445 8450 8455 8460 8465 8470 8475 8480 8485 8490 8495 8500 8505 8510 8515 8520 8525 8530 8535 8540 8545 8550 8555 8560 8565 8570 8575 8580 8585 8590 8595 8600 8605 8610 8615 8620 8625 8630 8635 8640 8645 8650 8655 8660 8665 8670 8675 8680 8685 8690 8695 8700 8705 8710 8715 8720 8725 8730 8735 8740 8745 8750 8755 8760 8765 8770 8775 8780 8785 8790 8795 8800 8805 8810 8815 8820 8825 8830 8835 8840 8845 8850 8855 8860 8865 8870 8875 8880 8885 8890 8895 8900 8905 8910 8915 8920 8925 8930 8935 8940 8945 8950 8955 8960 8965 8970 8975 8980 8985 8990 8995 9000 9005 9010 9015 9020 9025 9030 9035 9040 9045 9050 9055 9060 9065 9070 9075 9080 9085 9090 9095 9100 9105 9110 9115 9120 9125 9130 9135 9140 9145 9150 9155 9160 9165 9170 9175 9180 9185 9190 9195 9200 9205 9210 9215 9220 9225 9230 9235 9240 9245 9250 9255 9260 9265 9270 9275 9280 9285 9290 9295 9300 9305 9310 9315 9320 9325 9330 9335 9340 9345 9350 9355 9360 9365 9370 9375 9380 9385 9390 9395 9400 9405 9410 9415 9420 9425 9430

ce que certains des profilés au moins présentent deux ailes longitudinales parallèles qui déterminent une feuillure destinée à recevoir un panneau avantageusement transparent.

**9- Objet selon la revendication 1, caractérisé en**  
ce que certains au moins des profilés possèdent des ailes longitudinales parallèles qui déterminent des feuillures destinées à recevoir des panneaux coulissants avantageusement transparents.

5

**10- Objet selon la revendication 1, caractérisé en**  
ce que certains des profilés au moins présentent deux ailes longitudinales parallèles qui déterminent une feuillure destinée à recevoir un panneau de fond situé au plus près de la structure.

10

**11- Objet selon la revendication 10, caractérisé en**  
ce que certains au moins des profilés présentent deux ailes longitudinales parallèles qui déterminent une feuillure destinée à recevoir un panneau de présentation situé devant le panneau de fond.

15

**12- Objet selon les revendications 10 et 11, caractérisé en ce que** l'une des ailes est commune à la feuillure du panneau de fond et à la feuillure du panneau de présentation.

20

25

30

35

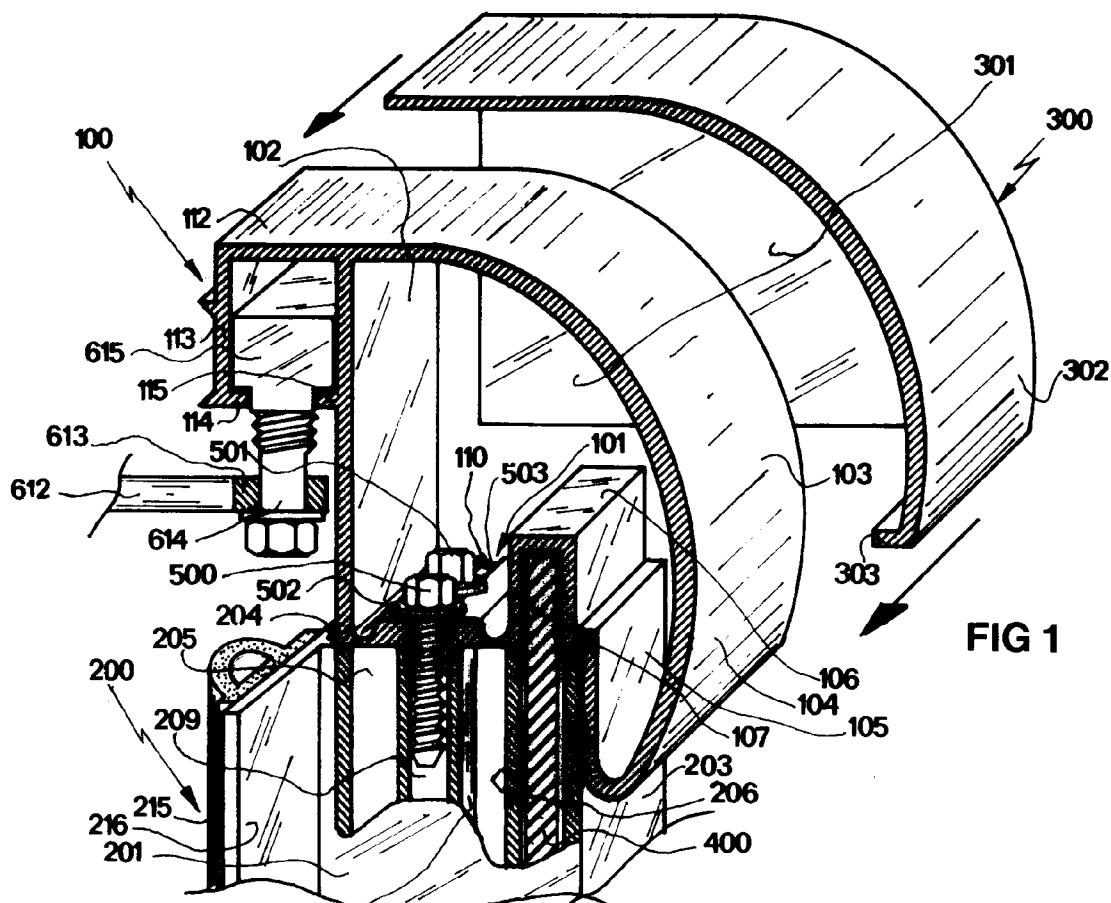
40

45

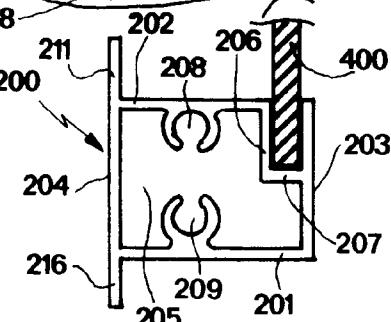
50

55

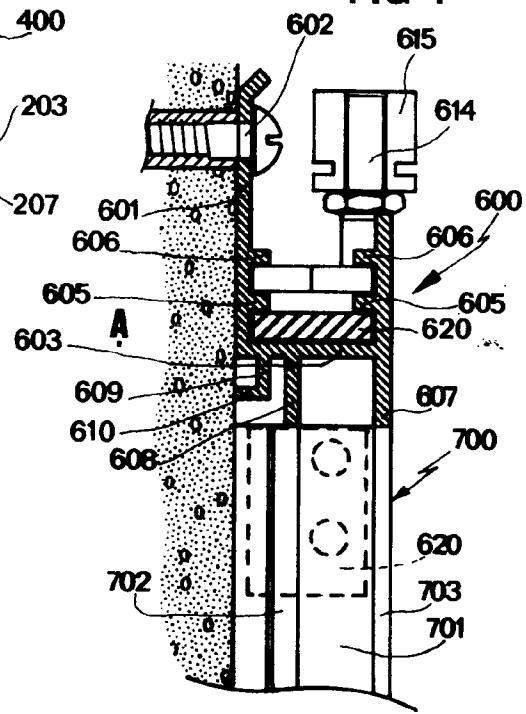
6



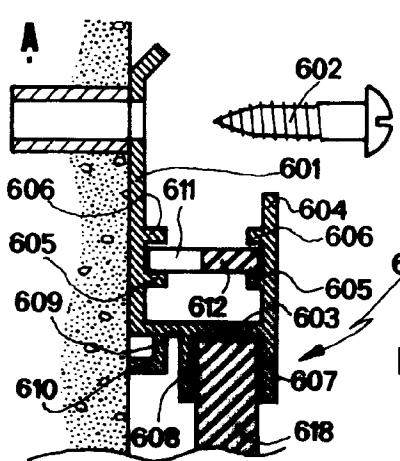
**FIG 2**

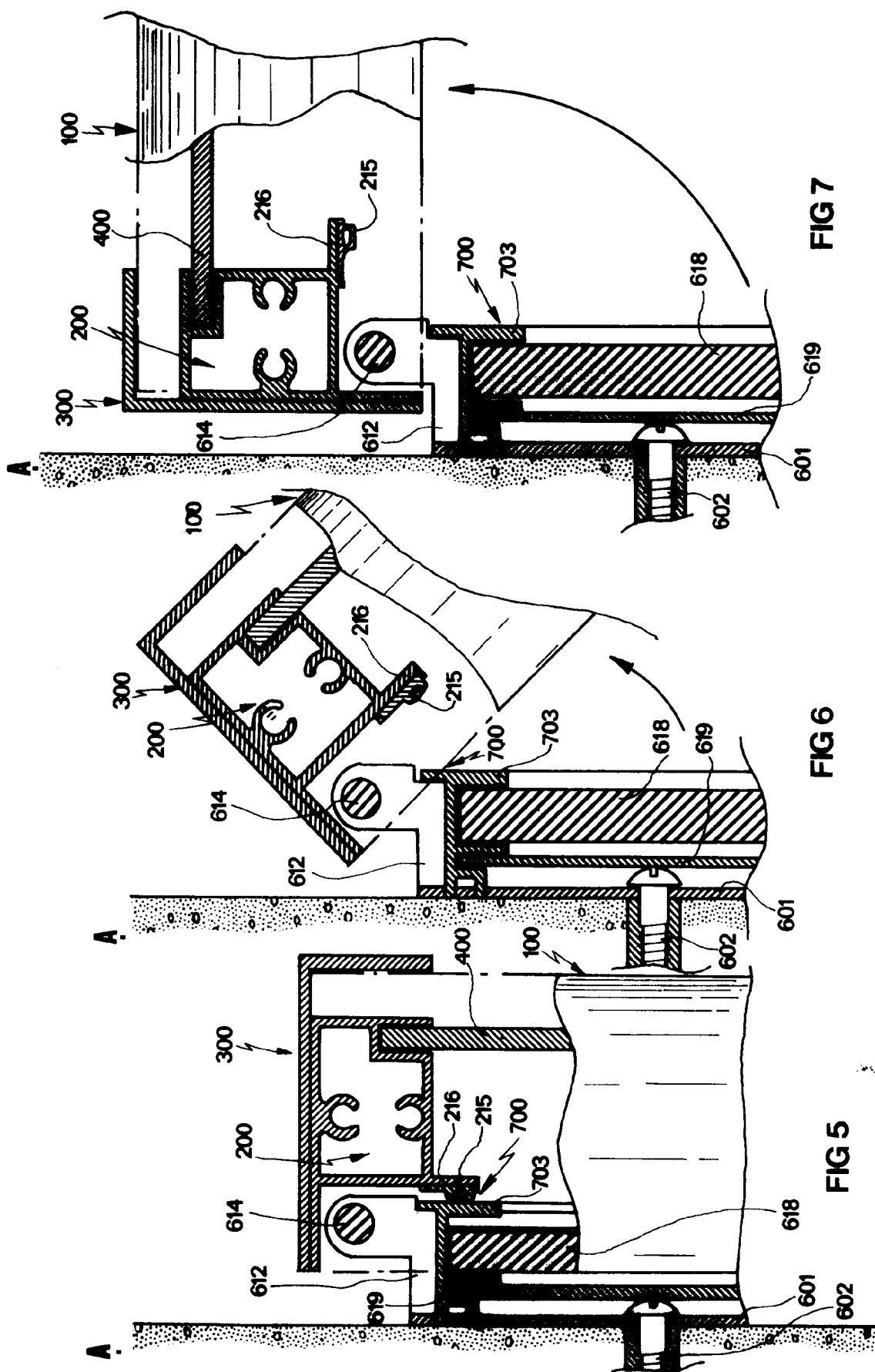


**FIG 4**



**FIG 3**





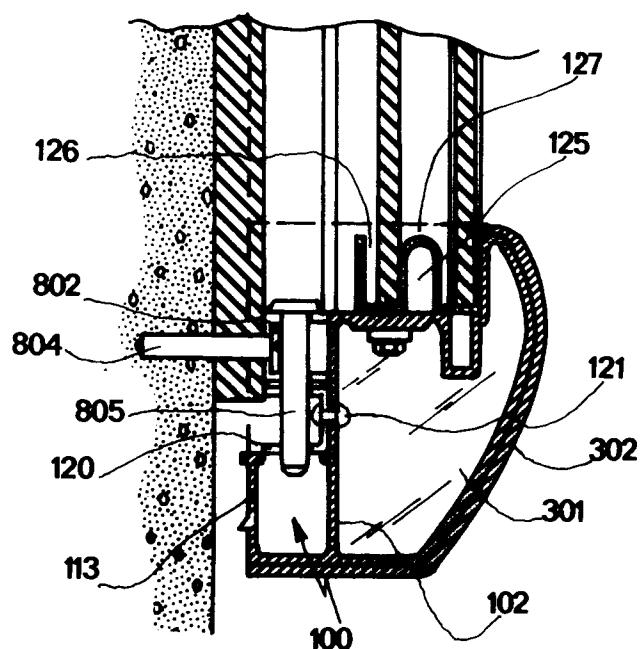
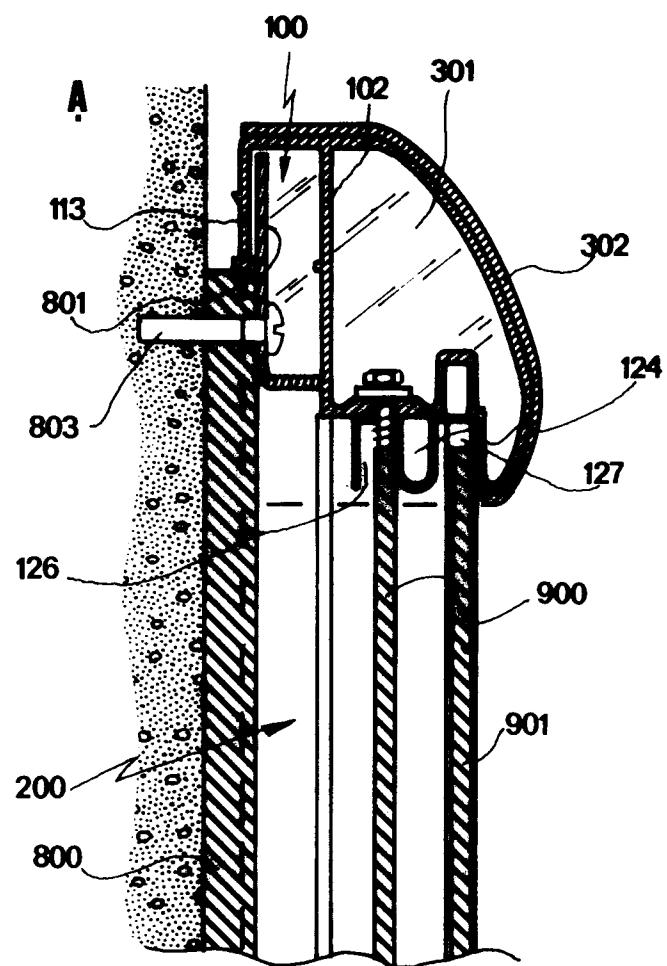


FIG 8



| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS   |   |  | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)       |
|---|---|--|---|
| Catégorie   | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | Revendication concernée  |   |
| A   | EP-A-0 571 229 (QUARTET MANUFACTURING COMPANY)<br>---                           |  | G09F15/00<br>G09F13/04<br>A47G1/06        |
| A   | FR-A-2 466 821 (ETS. BOURBON)<br>-----  |  |   |
|   |   |  | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6) |
|   |   |  | G09F<br>A47G<br>A47F                      |
| <p>Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications</p>   |   |  |   |
| Lieu de la recherche  | Date d'achèvement de la recherche   | Examinateur  |   |
| LA HAYE   | 12 Avril 1995   | Gallo, G   |   |
| CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES   |   | T : théorie ou principe à la base de l'invention<br>E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br>D : cité dans la demande<br>L : cité pour d'autres raisons<br>.....<br>& : membre de la même famille, document correspondant |   |
| X : particulièrement pertinent à lui seul<br>Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br>A : arrière-plan technologique<br>O : divulgation non-écrite<br>P : document intercalaire |   |  |   |